



FEDERATION ROYALE MAROCAINE DE FOOTBALL

LIGUE DU GRAND CASABLANCA



C,R,S,R,&,Q

PV N° 3

Séance du 19/10/2017 Présidée par Mr Said BEN HSSIOUA
Membres présents / MMs ABADI Med - Salah Ould LARBIA - Tarik SAHIM
Allal MOUBACHIR - Abdellatif NDIAYE

Ordre du jour :

Homologation des rencontres.

« EXCELLENCE »

La 3ème journée Excellence du 08/10/2017

CSNOS	01	//	ASWZ	00	Homologuée
AJS	06		NAH	00	Homologuée
UMS	01		MCAM	01	Homologuée
TAC	01		WAHDA	02	Homologuée
FCC	01		USSM	00	Homologuée
MAC	01		TLM	01	Homologuée

CLAM // AUSB

Les réserves régulièrement confirmées de l'équipe AUSB portant sur la qualification des joueurs du club CLAM ayant participé à cette rencontre. Après des investigations aux fichiers de la ligue, il ressort que tous les joueurs CLAM qui ont participé au match sont régulièrement qualifiés à y participer.

De ce fait la commission décide d'homologuer le match suivant le résultat acquis sur le terrain à savoir CLAM 03 = AUSB 01.

« Honneur »

La 2ème journée Honneur groupe A du 08/10/2017

ASC	01	//	ASL	01	Homologuée
KSNAC	01		AWR	00	Homologuée
WOCO	00		WALA	04	Homologuée

ARDB // ERM

Vu la feuille d'arbitrage

Attendu que l'équipe ARDB a dument confirmées les réserves portant sur la qualification des joueurs du club ERM ayant participé à cette rencontre. Après des recherches aux fichiers de la ligue, il ressort que tous les joueurs sont régulièrement qualifiés à participer à ce match.

De ce fait la commission décide d'homologuer le match suivant le résultat acquis sur le terrain à savoir ARDB 02 = ERM 03.

BADSS // AHRAM

Vu la feuille d'arbitrage

Les réserves régulièrement confirmés de l'équipe BADSS portant sur la qualification des joueurs du club AHRAM ayant participé à cette rencontre. Après des recherches aux fichiers de la ligue, il ressort que tous les joueurs sont régulièrement qualifiés à participer à ce match.

De ce fait la commission décide d'homologuer le match suivant le résultat acquis sur le terrain à savoir BADSS 01 = AHRAM 03.

CTSBS // AI

Vu la feuille d'arbitrage

Attendu que l'équipe AI a dument confirmée les réserves portant sur la participation au match de 4 joueurs de plus de 30ans de l'équipe de CTSBS. Après verification de la feuille d'arbitrage, il ressort que les 4 joueurs :

- 1) OUADRASSI Abdessalam BH574114 - 2) SADDIKI Bouali BJ380966 –
- 3) MASSIST Mohamed BH454819 - 4) LAATARCHA Abdellah BH587632

Effectivement ont participé à cette rencontre.

De ce fait la commission décide de donner match perdu par pénalité au club CTSBS qui enregistre moins un point (-1) au classement général, 3 buts contre et 0 but pour, tandis que l'équipe AI enregistre 3 points au classement général, 3 buts pour et 0 but contre.

La 2ème journée Honneur groupe B du 08/10/2017

LAMS	00	//	CESH	00	Homologuée
AHM	03		CATS	01	Homologuée
AWSM	00		CSMO	01	Homologuée
CMSSM	01		NCR	00	Homologuée
ANSN	03		NDR	05	Homologuée
AAC	02		AISDB	00	Homologuée

Les réserves du club AAC non confirmées à ce jour.

« Pré-Honneur »

La 1ère journée du 08/10/2017 / Groupe A

CCIS	03	//	CCDB	00	Homologuée
ASON	02		CCSA	01	Homologuée
ACOS	01		CNS	02	Homologuée
ACTM	02		NRABJ	01	Homologuée
CCB	00		CCHS	01	Homologuée
CCBS	00		USO	01	Homologuée

L'équipe ACDT est exempte.

La 1ère journée du 08/10/2017 / Groupe B

CYSO	05	//	ADQA	01	Homologuée
HACM	01		AASOA	02	Homologuée

L'équipe AKSD est exempte.

CMC // HAF

Vu la feuille d'arbitrage

Attendu que l'équipe HAF a dument confirmée les réserves portant sur la qualification des joueurs du club CMC ayant participé à cette rencontre. Après des recherches aux fichiers de la ligue, il ressort que tous les joueurs sont régulièrement qualifiés à participer à ce match.

De ce fait la commission décide d'homologuer le match suivant le résultat acquis sur le terrain à savoir CMC 04 = HAF 02.

CJZ // AADS

Vu la feuille d'arbitrage

Attendu que l'équipe AADS a dument confirmée les réserves portant sur la qualification des joueurs du club CJZ ayant participé à cette rencontre. Après des recherches aux fichiers de la ligue, il ressort que tous les joueurs sont régulièrement qualifiés à participer à ce match.

De ce fait la commission décide d'homologuer le match suivant le résultat acquis sur le terrain à savoir CJZ 01 = AADS 00.

La 1ère journée du 08/10/2017 / Groupe C

CJAB	01	//	USCH	01	Homologuée
AJAM	02		ASCUA	00	Homologuée
AADB	01		CNBBM	01	Homologuée
AASDL	03		FSA	00	Homologuée
ASSC	01		ACDG	03	Homologuée
AAMS	02		AUDS	02	Homologuée

L'équipe CHSH est exempte.

La 1ère journée du 08/10/2017 / Groupe D

AMR	03	//	CIF	00	Homologuée
AFCB	02		APN	02	Homologuée
CSR	02		AJAS	04	Homologuée
AISM	00		AWNS	01	Homologuée
KODS	00		ARSM	03	Homologuée

- L'équipe CCIFA est exempte.
- Les réserves du club KODS non confirmées à ce jour.

CNRC // CIHH

Vu le rapport de l'arbitre et du délégué, attestant que la rencontre n'a pas eu lieu en raison du non règlement des indemnités des arbitres et du délégué. Pour cette raison la commission a décidé de donner match perdu par pénalité au club CNRC enregistrant moins un point (-1) au classement général, 3 buts contre et 0 but pour, tandis que l'équipe CIHH enregistre 3 points au classement général, 3 buts pour et 0 but contre.

La 1ère journée du 08/10/2017 / Groupe E

FCEA	02	//	AJSMR	03	Homologuée
ASAOH	01		AJSA	02	Homologuée
IHM	00		RCO	01	Homologuée
AVNS	00		ASSAH	01	Homologuée
HAC	02		ANBS	01	Homologuée

- L'équipe CSMBC est exempte.

CFBF // AFDS

Vu le rapport de l'arbitre et du délégué, attestant que la rencontre n'a pas eu lieu en raison De l'indisponibilité du terrain, vu que l'équipe CFBF a belle et bien reçue le programme en temps opportun et qu'elle est responsable de l'organisation du match conformément aux disposition réglementaire de la FRMF. Au vu de ce qui précède, la commission a décidé de donner match perdu par pénalité au club CFBF enregistrant moins un point (-1) au classement général, 3 buts contre et 0 but pour, tandis que l'équipe AFDS enregistre 3 points au classement général, 3 buts pour et 0 but contre.

La 1ère journée du 08/10/2017 / Groupe F

SCCRN	00	//	CAJS	01	Homologuée
COSA	01		CRF	06	Homologuée
AAOSS	02		ALDSS	00	Homologuée
ADF	01		AWSOS	00	Homologuée
AIM2	04		CEA	00	Homologuée

AETB // CUB

Vu le rapport de l'arbitre, attestant que la rencontre n'a pas eu lieu en raison du non traçage du terrain à l'heure du coup d'envoi du match, la commission a décidé de donner match perdu par pénalité au club AETB enregistrant moins un point (-1) au classement général, 3 buts contre et 0 but pour, tandis que l'équipe CUB enregistre 3 points au classement général, 3 buts pour et 0 but contre.

La 2ème journée du 15/10/2017 / Groupe A

NRABJ	04	//	CCB	00	Homologuée
CCDB	04		ACOS	01	Homologuée
CCHS	03		CCBS	00	Homologuée
ACDT	01		ASON	00	Homologuée
CNS	04		ACTM	00	Homologuée
CCSA	00		CCIS	00	Homologuée

- L'équipe USO est exempte.
- Les réserves du club CCIS non confirmées à ce jour.

La 2ème journée du 15/10/2017 / Groupe B

HAF	01	//	CJZ	01	Homologuée
AKSD	01		ACAS	00	Homologuée
AASOA	00		ACAF	01	Homologuée
AULRN	02		CMC	03	Homologuée
AADS			HACM		En instance

- L'équipe ADQA est exempte.

La 2ème journée du 15/10/2017 / Groupe C

FSA	00	//	AJAM	01	Homologuée
ACDG	02		AADB	01	Homologuée
CNSH	00		AAMS	01	Homologuée
CNBBM	00		AASDL	01	Homologuée
ASCUA	01		CJAB	01	Homologuée
AUOS			ASSC		Reporte

- L'équipe USCH est exempte.

La 2ème journée du 15/10/2017 / Groupe D

CIHH	01	//	AFCB	01	Homologuée
AJAS	03		CNRC	01	Homologuée
APN	01		AMR	00	Homologuée
AWNS	03		KODS	00	Homologuée
ARSM	01		CSR	00	Homologuée
CCIFA	00		AISM	01	Homologuée

- L'équipe CIF est exempte.

La 2ème journée du 15/10/2017 / Groupe E

CSMBC	02	//	CFBF	00	Homologuée
RCO	02		FCEA	01	Homologuée
AJSMR	01		AVNS	00	Homologuée
AJSA	03		HAC	00	Homologuée
AFDS	00		ASAOH	01	Homologuée
ANBS	01		IHM	00	Homologuée

- L'équipe ASSAH est exempte.

2ème journée du 15/10/2017 / Groupe F

ALDSS	02	//	ADF	02	Homologuée
AWSOS	01		AIM2	01	Homologuée
CEA	00		SCCRN	02	Homologuée
CUB	00		AAOSS	00	Homologuée
CRF	03		AETB	01	Homologuée
CAJS	01		COSA	00	Homologuée

N.B : pour information

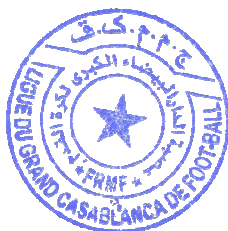
Suite à la demande de quelques clubs qui ont décidé de geler leur participation au championnat de la ligue pour la saison 2017 - 2018, la commission a répondu favorablement à leur demande, à savoir :

- MAC = Excellence à partir du 27 / 10 / 2017
- USSB = Pré-Honneur groupe B à partir du 10 / 10 / 2017
- ACAFR = Pré-Honneur groupe B à partir du 27 / 10 / 2017
- ASCUA = Pré-Honneur groupe C à partir du 27 / 10 / 2017

La séance est levée à 17H00.

Le Secrétaire de CRSR&Q

M.ABADI



Le Président de CRSR&Q

S.BEN HSSIOUA